

## SEANCE DU 23 MARS 2018

Présents : MM Massias, Fournier, Savignat, Mme Perillaud, MM Tuyeras, Soulat, Patteuw, Mmes Cordeau, Delhommeau, Vallade.

Absents excusés : Mme Devesne, Lebraud, MM Granet et Rocher.

M Rocher a donné pouvoir à M Fournier

Monique Périllaud a été désignée secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20H40 min.

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017

#### Budget principal et Assainissement

#### VOTE DU CA 2017 Budget et Assainissement

#### CA 2017

#### ASSAINISSEMENT :

Résultats de l'exercice 2017 :

- Fonctionnement :	Dépenses : 7877,65 €		
	Recettes : 11487,78 €	} différence :	3610,13 €
- Investissement :	Dépenses : 3028,80 €		
	Recettes : 6387,00 €	} différence :	3358,20 €
			Total : 6968,33 €

Reports de l'exercice 2016 :

- Recettes fonctionnement = 12 561,52 €
- Recettes investissement = 53 227,93 €

Restes à réaliser de 2000 € (Bureau d'études chargé de la Révision du zonage d'assainissement).

Résultats de clôture 2017 :

- Section fonctionnement : 16 171,65 €
- Section investissement : 54 586,13 €

#### COMMUNE :

Résultats de l'exercice 2017 :

- Fonctionnement :	Dépenses : 385 702,61 €		
	Recettes : 511 393,80 €	} +125 691,19 €	
- Investissement :	Dépenses : 129 762,66 €		
	Recettes : 46 727,45 €	} - 83 035,21 €	

Reports de l'exercice 2016 :

- Recettes Fonctionnement : 198 033,21 €
- Recettes Investissement : 11 488,72 €

Restes à réaliser :

- Dépenses : 47 163,00 €
- Recettes : 10 000,00 € } – 37 163,00 €

Le besoin net de la section d'investissement sera de :  
108 709,49 €

Résultats de clôture 2017 :

- Section de fonctionnement : 215 014,91 €
- Section d'investissement : 108 709,49 €

### **VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES**

Associations = pas de changement. (320 € pour chaque association communale)  
Aucune autre demande de subvention n'est retenue.

### **LOCATION DU LOGEMENT DU MULTIPLE RURAL**

Mr Renaudet, gérant du commerce souhaite louer le logement désormais vide.  
Avenant pour lier la location du logement au multiple rural au 01/04/2018.

\*Délibération du Conseil municipal concernant le versement par la Mutuelle de Poitiers d'une somme de 588 € pour les dégâts à la salle polyvalente le 31 décembre 2017.

\*Validation de la délibération du nouveau régime indemnitaire.

Mise en place d'une nouvelle indemnité pour les employés communaux groupes A, B, C.  
Approbation définitive et mise en place à partir du 1<sup>er</sup> avril 2018. L'avis favorable au dossier a été donné par le Comité Technique le 5 février 2018.

### **NETTOYAGE DU LOGEMENT**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le logement avant d'être loué aurait besoin d'un nettoyage. Mme Vallade s'étant proposée pour le faire, le Conseil Municipal accepte et délègue le Maire pour entreprendre les démarches nécessaires à son embauche (2 journées de travaux sont prévues).

### **QUESTIONS OU INFORMATIONS DIVERSES**

- Joël Savignat évoque un problème de son à la télévision reliée à Melle.
- Monsieur le Maire fait la lecture d'un courrier de Mr Montaleytang concernant des parcelles de terre aux Barussauds (taillis).  
Il souhaite en faire don à la commune.  
Accord du Conseil Municipal.
- Monsieur le Maire donne quelques informations sur l'avancée des travaux concernant le PLUI.
- Règlement du cimetière proposé. Quelques modifications doivent être apportées.
- Caution pour location de la cantine 250 € (au lieu de 500 €).
- Les plaques de rues vont être installées par les cantonniers dans 15 jours.
- Surrélever le passage piétons et réduire la vitesse à 30 km/h au carrefour de l'église, la route d'Exideuil, de l'Age...

Fin de séance à 23H10 min.